

Discours de Monsieur Hubert FERRY-WILCZEK,
Secrétaire général, association des Assises Nationales des Déchets
Directeur DREAL Pays de la Loire



le 21 Octobre 2009, La Baule

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs,

Jean DAUBIGNY, préfet de la région Pays de la Loire et préfet de la Loire Atlantique, me charge de vous transmettre ses excuses de ne pas pouvoir être présent ce matin, et il m'a demandé de le représenter pour l'ouverture de ces dixièmes assises des déchets.

Contexte des 10e Assises

Dixième édition de cet événement qui, tous les deux ans, rassemble ici à La Baule les acteurs de la gestion des déchets. Autant dire qu'après la dernière édition, s'est posée la question de la reconduction d'une manifestation dont on pourrait penser que tout a déjà été dit. Et pourtant... que de chemin depuis septembre 2007.

A l'époque, le Grenelle de l'environnement était en cours, il s'est conclu en octobre 2007 et, depuis, sa traduction dans les textes et dans les actes mobilise fortement l'Etat et ses partenaires, et la thématique des déchets et de la consommation durable en sont un axe majeur.

Chantal JOUANNO, qui nous fera demain l'honneur de sa visite pour la clôture des Assises, a récemment présenté la politique nationale de gestion des déchets pour 2009-2012. Des objectifs qui font écho à la loi Grenelle I et au projet Grenelle II, et sont soutenus par d'autres mesures, fiscales par exemple.

En quelques mots, les objectifs du plan sont de

- faire de la France l'un des piliers de la société européenne de la prévention et du recyclage, deux mots clés pour ces Assises
- s'inscrire dans le cadre communautaire pour l'anticiper, et je tiens ici à rappeler que depuis 2007 les Assises de déchets sont le symbole de cette volonté d'ouverture et de travail commun en Europe
- mettre les moyens au service des ambitions

A l'époque la directive européenne dite « directive cadre déchets » était en cours de finalisation, elle a été adoptée en novembre 2008. Elle aussi, fixe aux états membres des objectifs ambitieux pour adapter leur politique de gestion des déchets. La hiérarchie qu'elle met en place en matière de gestion des déchets devrait se retrouver tout au long de nos deux journées ici :

1. prévention de la production de déchets
2. réemploi
3. recyclage
4. valorisation
5. élimination (dernier recours)

Dans ce contexte, national et européen, l'association des Assises des déchets, l'Etat et avec eux tous les partenaires des Assises, ont conclu sur l'évident intérêt de renouveler un échange dans le cadre des assises de La Baule, et chacun a pu renouveler son soutien à cet événement. Un événement dont nous souhaitons qu'il poursuive son ouverture sur nos partenaires européens, tant le sujet est commun à l'ensemble des pays de l'Union. C'est donc un grand plaisir pour l'Etat de voir se tenir aujourd'hui ces Assises de La Baule.

Depuis l'année dernière, un autre événement majeur est venu s'ajouter au contexte de la gestion des déchets. Je veux parler de la crise économique qui touche notre pays et qui n'épargne pas les résidents de notre région, ni ses entreprises. Une crise qui, du point de vue des déchets, présente évidemment des risques – voir par exemple les cessations d'activité, et le risque d'abandon de sites pollués.

Mais cette crise très dure est aussi une opportunité de repenser nos modes de vie et de consommation. Jusqu'ici, activité économique et quantités de déchets produites évoluaient parallèlement ; la baisse de la production de déchets a d'ailleurs pu être interprétée comme un indicateur de la crise économique actuelle ! Inversement, tout l'enjeu est que la croissance économique ne rime pas avec une augmentation de notre production de déchets. A nous de faire progresser la prévention de la production de déchets, et de faire que réellement, « *le meilleur déchet soit celui qu'on ne produit pas* », selon la formule restée célèbre après le Grenelle.

Action de l'Etat en Région

Depuis 2007, l'Etat a également connu un certain nombre de réorganisations, dans le cadre de ce que l'on appelle la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP). Cela nous a permis de nous organiser pour

relever les défis du Développement Durable et mettre en œuvre les orientations défendues par le Grenelle de l'environnement. La nouvelle DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) en est l'exemple.

Pour revenir en quelques mots sur les politiques portées par les services régionaux de l'Etat, on peut signaler les points suivants :

- la territorialisation de l'action publique s'appuie sur le levier fondamental de la planification. Certains des plans sont élaborés sous maîtrise d'ouvrage de collectivités, mais dans tous les cas l'Etat prend toute sa part dans l'évaluation, la mise en œuvre et le suivi des plans de gestion des déchets. Pour être efficaces, ces plans doivent en effet mobiliser l'ensemble des acteurs – notamment publics – de la filière. Les plans de gestion des déchets du BTP visent par exemple à développer le recyclage des matériaux et à limiter l'extraction de nouvelles ressources minérales. Le préfet de région a d'ailleurs installé cette année un observatoire des granulats, pour que chacun des acteurs ait une vision claire des ressources disponibles et des besoins.
Ces plans, s'ils sont élaborés de manière collégiale et concertée, et suscitent une certaine adhésion, peuvent ensuite faciliter la mise en œuvre de projets sur le terrain et permettre de dépasser certaines réticences, par exemple à l'implantation d'une installation de traitement.
- la mise en œuvre des politiques de gestion des déchets a vu l'émergence de nouveaux projets : de nouvelles filières et installations de recyclage et de valorisation ont vu le jour ces dernières années dans la région.
S'agissant de valorisation énergétique des déchets, le sujet s'inscrit tout à fait en cohérence avec les politiques de lutte contre le réchauffement climatique, et notamment celles qui ont trait aux énergies « renouvelables ».
Après des installations de traitement des déchets, mais aussi de divers sites et sols pollués, l'inspection des installations classées conduit une action vigoureuse de prévention des nuisances, des impacts sur l'environnement et des risques. C'est un sujet compliqué car ces installations, pourtant indispensables à notre société, sont souvent à l'origine de nuisances significatives pour les riverains, et les solutions ne sont pas toujours aisées. Par ailleurs, je souligne que la démarche d'élaboration du PRSE2 met aussi l'accent sur la prévention des pollutions diffuses et des risques chroniques auxquels nous sommes tous confrontés au quotidien.
- En complément de ces actions, l'Etat met également en œuvre des moyens conséquents. Je ne citerai, à titre d'exemple, que avec les crédits du Grenelle puis du plan de relance qui sont consacrés à la réhabilitation de sites pollués.

Je n'en dirai pas plus sur la gestion des déchets, et formule le souhait que les échanges de ces deux journées permettent d'approfondir les différents aspects de la thématique des déchets et du développement durable.

Remerciements

Pour conclure, je tiens à adresser des remerciements appuyés à l'équipe organisatrice. Plus encore qu'à l'accoutumée, vous recevoir aujourd'hui a relevé de la course contre la montre, et je salue ici l'engagement et la mobilisation de toute l'équipe tout au long des derniers mois.

Naturellement, je remercie tous ceux qui, aux côtés de l'association des Assises des Déchets et de l'Etat, soutiennent fidèlement cet événement et contribuent à son succès, au premier rang desquels le Conseil Régional des Pays de la Loire demeure le partenaire de référence pour l'organisation de cette manifestation. Merci bien sûr à Monsieur le Maire de la Baule d'accueillir de nouveau les Assises dans sa ville.

Enfin, je remercie tous les pilotes et co-pilotes des ateliers, ainsi que l'ensemble de nos intervenants, du temps qu'ils veulent bien consacrer aux assises d'abord pour préparer des échanges de qualité puis pour nous rejoindre à La Baule (et je salue tout particulièrement l'ensemble des intervenants qui ont traversé les frontières pour venir présenter leur expérience et débattre avec vous).

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de fructueux échanges tout au long de ces deux journées de travail.